

Stationnement sauvage "Arrêté Mouchotte"

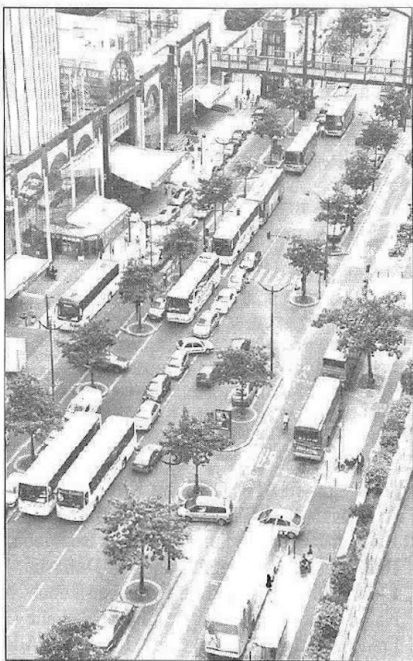
Depuis de nombreuses années, les riverains et leurs associations dénoncent le stationnement anarchique des cars de touristes rue du commandant René Mouchotte. Au début de l'été une circulaire de la Mairie du 14^e informait les habitants d'un arrêté municipal instituant le stationnement des autocars face à la prison de la Santé, et prévoyant une "dépose minute" à l'hôtel Méridien. Près de deux mois après les aménagements de voirie matérialisant ces consignes, les cars ne stationnent plus dans les contre-allées où il n'y a plus de place, mais en double, voire en triple file (voir photo). Ne parlons pas de la "dépose minute".

On sait qu'à Paris, en matière de police, on doit tenir compte des réalités politiques, l'autorité relevant de la Préfecture et non de la Mairie. Il faut constater que si des rondes sont visibles - elles le sont dans l'immeuble Mouchotte, dans le jardin Atlantique, aux entrées de la gare, où l'on a pu assister à la fouille au corps de clochards à deux mètres d'un autocar stationnant sur l'arrêt du bus 91 - elles ont rarement pour objet l'application de cet arrêté municipal. Certes, l'air du temps veut que nombre de désœuvrés fréquentant les parages de la gare Montparnasse "réclament" des contrôles, mais cela ne devrait pas se faire au détriment d'une délinquance routière avérée. Certains se souviennent encore de la mort de Thérèse, 14 ans, sortant de l'immeuble Mouchotte, fauchée par un automo-

biliste qui ne l'avait pas vue, cachée par un car en stationnement.

Pour conclure, on accordera une mention spéciale aux conducteurs des bus d'Air France et à ceux des camions poubelles de la voirie municipale, arc-boutés sur leur klaxon dès qu'un obstacle s'oppose à leur progression, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. À six heures du matin, on peut toujours se rendormir sur ses deux oreilles, si l'artère ne vous bat pas trop la tempe.

YVES BARRAULT



Autocars en triple file, rue du Cdt René Mouchotte (sept 2003). PHOTO : YVES BARRAULT